

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOTBALL DES ENFANTS

PLATEAUX

Veuillez consulter régulièrement le FAL afin de vous informer des éventuelles modifications faites.

RAPPEL

- avertir le club recevant de l'absence de votre équipe au plus tard le jeudi midi (cf règlements et amendes)
- dans le cas où vous ne pouviez pas constituer d'équipe(s) pour le plateau que vous devez recevoir, vous avez l'**OBLIGATION** de le maintenir et d'accueillir les équipes adverses prévues.

FUTSAL

Les lieux précis et l'organisation des rencontres seront transmis ultérieurement

<u>U7</u>

Samedi 13 décembre à Douvaine (COMPLET)

Equipes inscrites (1 par club): Allinges – Brevon - Futsal Rumilly Albanais – Genevois - St Pierre – Ville la Grand

U9

Samedi 13 décembre à Douvaine (COMPLET)

Equipes inscrites (1 par club) : Allinges – Futsal Rumilly Albanais - Genevois - St Pierre – Vallée Verte - Ville la Grand

Samedi 18 octobre à Annemasse (gymnase Jacque Balmat)

Equipes inscrites: Allinges - Futsal Rumilly Albanais - St Pierre - Ville la Grand

9h15: Accueil **9h45 / 12h**: Matchs

- 5 matchs de 10'
- 4 contre 4 dont le GB
- 2 remplaçants maximum
- Venir avec la liste des enfants pour la donner à l'accueil



FOOTBALL FEMININ (6-11 ans)

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, des plateaux exclusivement féminins seront proposés pour les jeunes filles de 6 à 11 ans.

Organisation des plateaux :

- 12 dates réparties sur la saison.
- Les **inscriptions d'équipe** se feront sur **base volontaire** pour les dates choisies via un formulaire en ligne.

Format de jeu :

U7F, U8F, U9F: 4 contre 4
U10F, U11F: 5 contre 5

• Sur 3 dates spécifiques, une expérimentation de la pratique à 8 contre 8 sera réalisée pour les U10F et U11F. (Pour ces plateaux, 2 joueuses U12F seront tolérées par équipe).

<u>U13</u>

ARBITRAGE A LA TOUCHE

Objectif

- De rendre actif le(la) joueur(se) pendant un temps où il (elle) ne joue pas
- De l'immerger dans sa capacité à décider et faire comprendre à qui revient la touche (voire tenter de signaler le hors-jeu)
- De comprendre et faire appliquer les lois du jeu

<u>Fonctionnement</u>

- Installation de la zone technique de part et d'autre du but à 11 (l'éducateur et les joueurs ne sont pas autorisés à sortir de cette zone)
- 1 remplaçant de chaque équipe (si existant) est arbitre de touche.
- Signalisations des hors-jeu et touches
- A la **15**ème et **45**ème minute du match, le joueur arbitre de touche entre **automatiquement** sur le terrain (*soit 4 arbitres par équipe et par match*)

Pour rappel, la mise en place de l'arbitrage à la touche est obligatoire pour toutes les équipes et tous les niveaux (utilisation obligatoire des chasubles et drapeaux transmis à tous les clubs)